

RÉPONSE DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)

**À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 2
À GAZ MÉTRO**

**PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)**

**A. ÉTUDE SUR LES COÛTS MARGINAUX DE PRESTATION DE SERVICES DE
LONG TERME APPLIQUÉS À L'ANALYSE DE RENTABILITÉ (SUIVI DES
DÉCISIONS D-2013-106 ET D-2015-048)**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-1

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3, Pièce B-0144, Gaz Métro-6, Document 1, Annexe A, Annexe 1, pages 1 et 2, Détail des coûts par marché, page 1 (résidentiel) et page 2 (CII).

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer les écarts entre les coûts du marché résidentiel et ceux du marché CII pour les rubriques suivantes :
- Coût de saisie d'un nouveau contrat ;
 - Coût annuel d'encaissement d'un paiement;
 - Coût des mauvaises créances;
 - Coût liés au recouvrement et à la perception.

Réponse :

Coût de saisie d'un nouveau contrat :

Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question#1.b de la demande de renseignements de M. Baudino, à la pièce Gaz Métro-8, Document 4.

Coût annuel d'encaissement d'un paiement :

Le coût moyen des encaissements dépend de la proportion de chaque méthode d'encaissement utilisée dans le marché. Ainsi, les clients du marché CII utilisent, en plus grande proportion, des méthodes de paiement dont l'encaissement est plus coûteux.

Coût des mauvaises créances :

Les coûts moyens de mauvaises créances pour les clients CII sont plus importants étant donné que les soldes de ces clients sont généralement plus importants que ceux du marché résidentiel.

Coût liés au recouvrement et à la perception :

Comme il est expliqué à la réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, à la pièce B-0196, Gaz Métro-8, Document 1, les coûts liés au recouvrement et à la perception ont été répartis entre les marchés en fonction des coûts de mauvaises créances. Veuillez donc vous référer à la réponse fournie au point précédent pour l'explication de la différence entre les marchés résidentiel et CII.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-2

Référence : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3 Pièce B-0144, Gaz Métro-6, Document 1, Annexe A, Annexe 1, page 3, marché VGE.

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer l'absence de rubrique mauvaises créances dans le marché VGE.

Réponse :

Gaz Métro vous réfère à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, à la pièce B-0196, Gaz Métro-8, Document 1, pour le détail de la méthode de calcul de la rubrique des mauvaises créances. Ainsi, le niveau des radiations pour le VGE étant presque nul, le calcul du montant moyen par client des radiations pour ce marché est de 0 \$.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-3

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3 Pièce B-0144, Gaz Métro-6, Document 1, Annexe A, Annexe 1, page 2 (marché CII) et page 3 (marché VGE).

Demande(s) :

- a) Veuillez expliquer les raisons qui font que la rubrique « *Inspection Spin test pour turbine de moins de douze pouces* » montre un montant minimum de 79,20\$ au marché VGE et un montant maximum de 79,20\$ au marché CII.

Réponse :

Gaz Métro vous réfère à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, à la pièce B-0196, Gaz Métro-8, Document 1, pour les explications concernant les minimums et maximums présentés dans les tableaux cités en référence.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-4

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3 Pièce B-0144, Gaz Métro-6, Document 1, Annexe A, page 6, lignes 19 à 22 :

Le modèle proposé introduit la notion d'un coût marginal de prestation de services avec bornes minimale et maximale pour chacun des marchés. Ainsi, la borne minimale s'appliquera au client pour qui les services administratifs fournis, les équipements de mesurage et l'installation sont standards.

Demande(s) :

- a) Ne croyez-vous pas que la considération d'un coût marginal de prestation de service avec bornes maximales et minimales (surtout lorsque'elles sont très distantes l'une de l'autre) risque de complexifier la démarche, surtout lorsque l'ajout se fait simultanément pour un nombre significatif de clients ? Ne devrait-on pas viser un coût marginal uniforme ?

Réponse :

L'approche proposée par Gaz Métro vise à attribuer à chaque nouveau client un coût marginal de prestation de services de long terme qui soit lié à ses caractéristiques propres. La notion de bornes minimales et maximales n'est utilisée qu'aux fins de la présentation de la preuve. Veuillez vous référer à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, à la pièce B-0196, Gaz Métro-8, Document 1, pour plus d'informations.

Cette approche permet d'obtenir un coût marginal plus près de la réalité du client. Comme il est souligné dans la question, il peut exister des différences importantes entre le coût marginal des différents clients et il serait injuste d'attribuer un coût marginal unique à l'ensemble de ceux-ci.

Pour ce qui est de la complexité de l'application de la méthode proposée, la faisabilité a été analysée au sein de l'organisation avant de proposer cette approche. La grande majorité des caractéristiques proposées sont des champs qui figurent déjà dans les grilles de coûts et dans les outils utilisés actuellement pour analyser la rentabilité des projets. Gaz Métro est d'avis que l'application de la méthode proposée ne complexifierait donc pas la démarche d'analyse de rentabilité.

- B. BLACK & VEATCH, MARGINAL COSTS OF LONG TERM SERVICE DELIVERY (PROJECT NO. 190132), déposé sous : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3, Pièce B-0145, Gaz Métro-6, Document 2**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-5

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3, Pièce B-0145, Gaz Métro-6, Document 2.

Demande(s) :

- a) Le rapport de Black & Veatch (B-0145, Gaz Métro-6, Doc. 2, page 3) auquel Gaz Métro se rallie dorénavant (B-0144, Gaz Métro-6, Doc. 1, page 2, lignes 20-24) ne semble pas être adapté à la raison (principale) pour laquelle Gaz Métro et la Régie de l'énergie doivent procéder au présent dossier à l'identification d'une méthode de détermination des coûts marginaux de prestation de service **de long terme** (en caractère gras par nous). Black & Veatch affirment en effet de façon surprenante :

Economic theory holds that efficient prices equal short-run marginal cost not long-run marginal costs. The use of long-run marginal cost to evaluate line extension creates a timing mismatch between costs for ratemaking (the first year carrying costs that will be in revenue requirements) and the levelized costs over the life of the assets used in calculating long-run marginal costs. This timing mismatch raises revenue requirements in the short-run but over time reduces the revenue requirement for economic connections of new customers. (en caractère gras par nous)

Veuillez justifier pourquoi Gaz Métro accepte dorénavant cette recommandation de Black & Veatch de recourir aux coûts marginaux à court terme plutôt qu'à long terme.

Réponse :

Gaz Métro s'est adjoint les services du D' Overcast, reconnu à titre de témoin expert « en réglementation des utilités publiques et tarification » par la Régie dans sa décision D-2017-009. Gaz Métro ne détient aucun motif justifiant de ne pas suivre les recommandations de cet expert, avec lesquelles elle est, par ailleurs, entièrement d'accord.

- b) Dans son processus décisionnel ayant mené au dépôt de la présente proposition à la Régie, y a-t-il eu un examen critique des recommandations de Black & Veatch, dont celle susdite. Gaz Métro aurait-elle pu rejeter la recommandation de Black & Veatch, voire même ne pas déposer son rapport ?

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 5a).

- c) Gaz Métro ne fait-elle pas erreur en rejetant de façon trop enthousiaste sa propre évaluation antérieure (reproduite en annexe à B-0144, Gaz Métro-6, Doc. 1), qui était méthodologiquement différente celle de Black & Veatch quant au recours aux coûts marginaux de court terme ?.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 5a).

- d) Gaz Métro ne croit-elle pas que, pour juger de la rentabilité des projets de développement de marché et d'additions au réseau, ce sont nécessairement les coûts marginaux à long terme (pendant la durée estimée de maintien du nouveau client ou de la nouvelle charge) qui doivent être pris en compte, contrairement à l'approche de Black & Veatch ?

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 5a).

- e) Black & Veatch note que certains coûts marginaux à court terme d'ajout de client ou de charge sont nuls ou faibles tant que l'on n'atteint pas la « *marche suivante* » à partir de laquelle le coût marginal augmentera subitement (par exemple lorsque l'on atteindra le seuil à partir duquel il faudra engager une ressource supplémentaire dans un service donné). Mais Black & Veatch propose de retenir ce coût marginal à court terme dans son analyse. Gaz Métro ne croit-elle pas que l'exercice, en la présente Phase 3 du présent dossier, devrait plutôt consister à identifier, pour chaque projet de développement de marché ou d'addition au réseau, où se situe spécifiquement cette marche (et quel est le coût marginal lorsque l'on se situe en-deçà de la « *marche* » et quel est ce coût marginal lorsque l'on dépassera cette « *marche* ») ?

Réponse :

Non, Gaz Métro n'est pas de cet avis, car il est impossible de déterminer à quel moment cette « *marche* » sera atteinte et si elle sera jamais atteinte.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-6

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3, Pièce B-0145, Gaz Métro-6, Document 2, page 8 :

RESIDENTIAL MARKET

Table 2 presents a comparison of the marginal cost proposal as filed by Gaz Metro and a line by line comparison of modifications recommended by Black & Veatch. The changes we recommend are as follows:

- Cost of Reading a Meter – As noted in section 2, meter reading falls into the category of costs that only increase marginally in a stepwise manner. No single customer addition is likely to increase the costs of meter reading. As such we recommend removing this cost.*
- Cost of Processing a Standard Customer Call – Not all customers make calls to the utility so we recommend changing the minimum range to zero.*
- Bad Debt And Collection And Recovery Costs - As noted in section 2 – Bad debt and collections expense should not be anticipated for a new customer and the marginal cost should be zero.*
- Preventative and Corrective Maintenance on Service Lines – Gaz Metro has proposed a method in which the total cost of preventative and corrective maintenance be based on the total cost of the activity (based on total hours times the standard cost rate) divided by the number of services. In reality, there is a limited amount of maintenance required for services. While Gaz Metro does have preventive programs (service line inspection, leak detection) that are made on a multiyear basis, there are not ongoing annual costs for an individual service. Further, there is no reason to expect maintenance costs in the first year of placement. Therefore, we recommend using zero for the first year costs and zero for the minimum in years 2+.*

For the marginal operating costs of mains and meters, the Gaz Metro proposal acknowledges that a single point estimate of cost per customer is not appropriate and it is much more customer specific. Its use of an estimated cost per meter of mains provides a superior method of evaluating the profitability of a prospective customer. Similarly with meters, Gaz Metro appropriately show the minimum cost to be zero, as not all customers will require maintenance once placed in service.

Demande(s) :

- a) Comment Gaz Métro se situe-t-elle par rapport à **chacune** des différences ci-dessus énoncées par rapport aux recommandations de son expert ? Sans limiter cette demande de renseignement, nous notons entre autres que certaines de ces différences sont contre intuitives, par exemple, le montant des mauvaises créances qui devrait plutôt croître avec le nombre de clients, ainsi que les besoins d'entretien.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 5a).

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-2-7

Références : GAZ MÉTRO, Dossier R-3867-2013, Phase 3, Pièce B-0145, Gaz Métro-6, Document 2, page 8 :

CII MARKET

For the commercial, institutional and industrial (CII) market, we recommend generally the same modifications as the residential market. In addition to the same changes we recommend for residential, we also recommend eliminating the customer retention cost for major accounts. Much like meter reading, the addition of one customer is unlikely to increase the costs of staff responsible for customer retention activities.

MAJOR INDUSTRIES MARKET

For the major industries market, we recommend no additional changes from the other two markets.

The adjustments recommended for major industries are to meter reading, customer retention costs, and maintenance of service lines.

Demande(s) :

- a) Comment Gaz Métro se situe-t-elle par rapport à la recommandation de son expert de ne pas tenir compte, dans les marchés CII et VGE, des coûts reliés au maintien d'un client ? Le coût que Gaz Métro associait à cette rubrique est de l'ordre de 1200\$.

Réponse :

Veillez vous référer à la réponse à la question 5a).